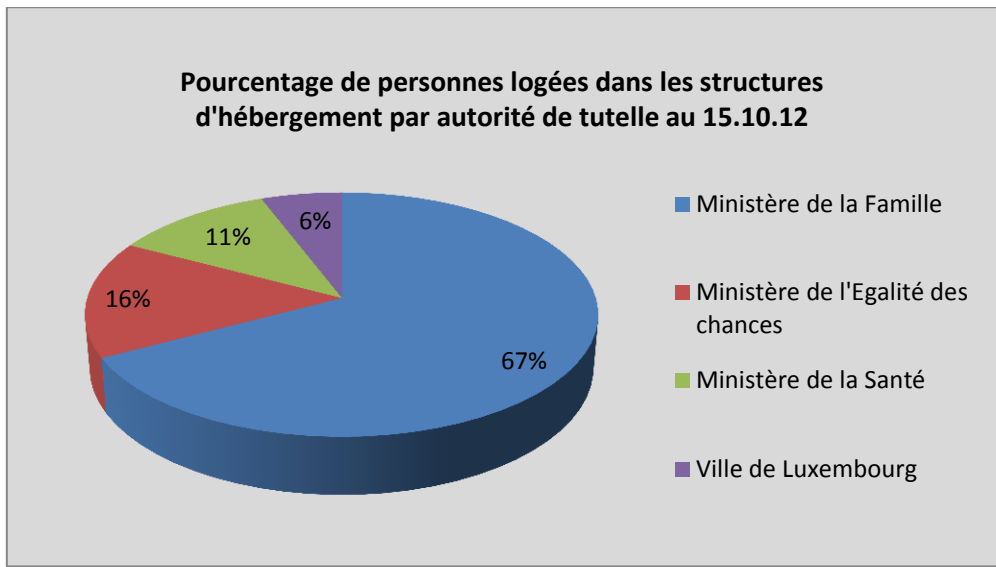


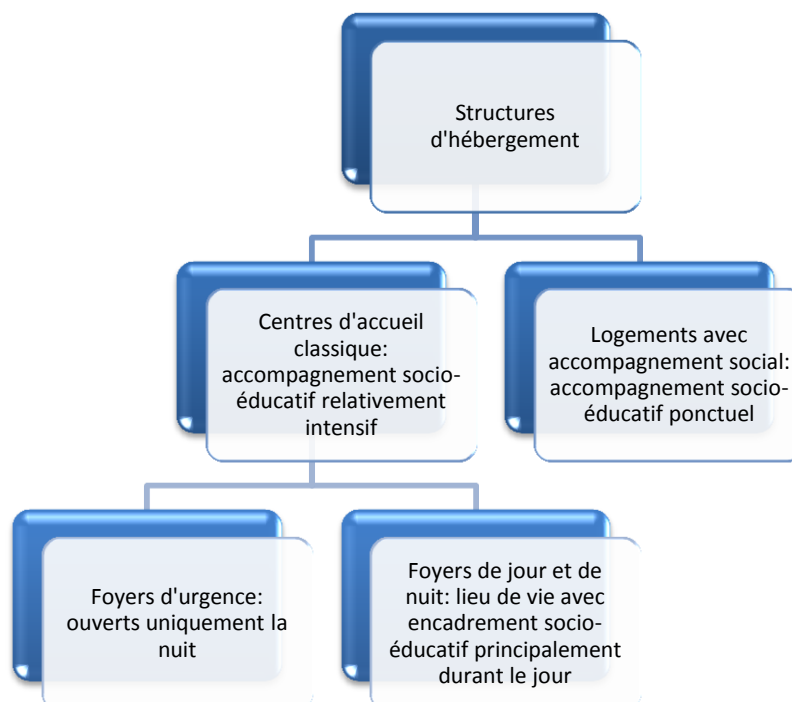
Occupation des structures d'hébergement à la date du 15 octobre 2012

En vue de la planification des politiques en matière de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement, la division Solidarité du Ministère de la Famille et de l'Intégration a demandé à vingt gestionnaires de structures d'hébergement pour adultes de préciser l'état des personnes hébergées, ainsi que le nombre exact de logements gérés à la date du 15 octobre 2012 (voir annexe 1). L'ensemble des vingt gestionnaires des structures d'hébergement sont agréés et/ou conventionnés avec les Ministères de la Famille et de l'Intégration, de la Santé, de l'Égalité des Chances ou avec la Ville de Luxembourg.



1. Les différents types de structures d'hébergement

Les structures d'hébergement peuvent être subdivisées en logements avec accompagnement social et en Centres d'accueil classique qui comprennent des foyers d'urgence et des foyers de jour et de nuit.

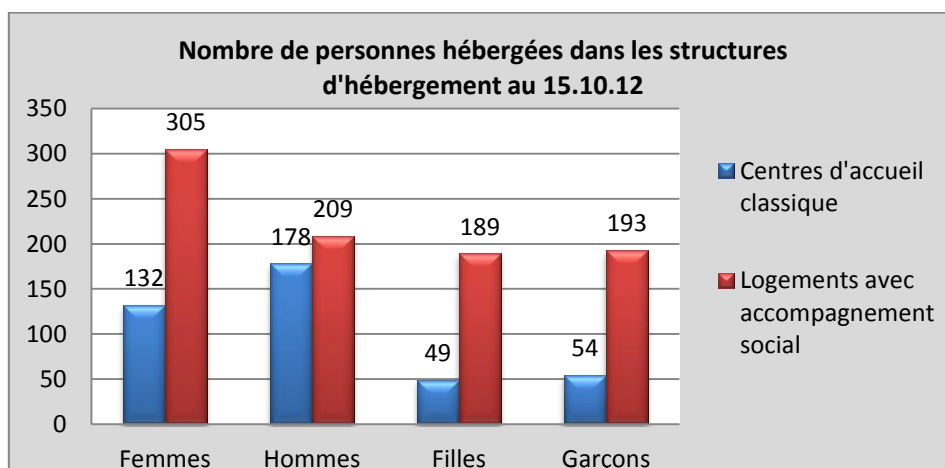
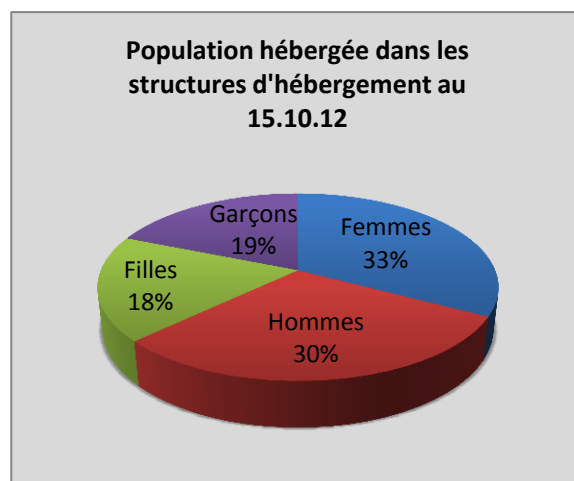


2. Les structures d'hébergement (centres d'accueil classique et logements avec accompagnement social)

68 % des structures d'hébergement sont des logements avec accompagnement social et 32 % des Centres d'accueil classique (dont 9 % de foyers d'urgence et 23% de foyers de jour et de nuit).

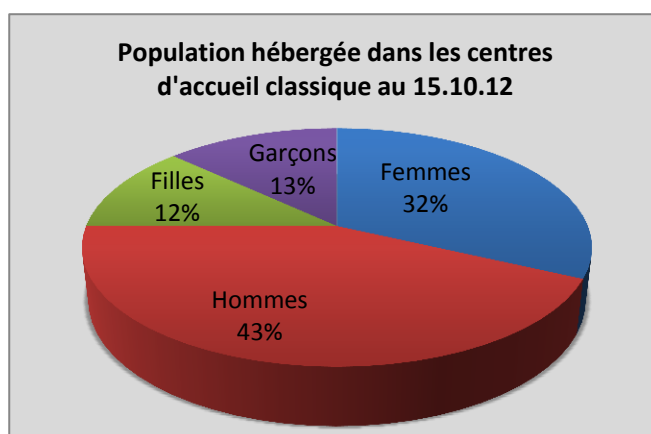
Environ un tiers d'hommes, un tiers de femmes et un tiers d'enfants logent dans les structures d'hébergement.

Plus que deux tiers des femmes sont hébergées dans des logements avec accompagnement social, de même que la grande majorité des enfants. Les hommes habitent plus souvent dans les Centres d'accueil classique que les femmes et les enfants.



3. Les Centres d'accueil classique

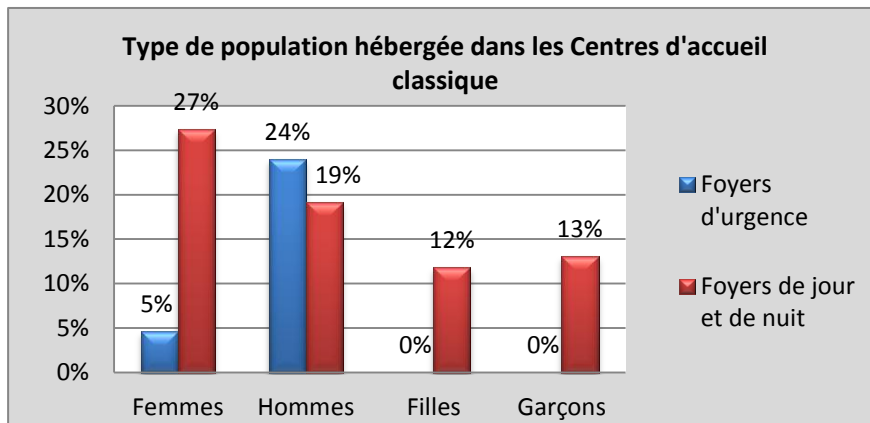
A la date du 15 octobre 2012, le nombre de personnes hébergées dans les **Centres d'accueil classique** s'élève à 413 personnes, dont **32 % de femmes, 43 % d'hommes et 25% d'enfants**. Les Centres d'accueil classique sont des services ayant pour objet l'accueil et l'hébergement temporaire d'adultes en difficultés accompagnés éventuellement de leurs enfants et offrant un encadrement éducatif, psychologique et social relativement intensif.



Les Centres d'accueil classique peuvent être subdivisés en deux catégories : 29 % d'entre eux sont des foyers d'urgence (foyer Ulysse, foyer Abrisud et Abrigado) qui sont uniquement ouverts durant la nuit, le reste étant des foyers de jour et de nuit (foyer Paula Bové, Maison Neiers, ...) qui constituent un lieu de vie temporaire pour les personnes hébergées.

Dans les foyers d'urgence, la population masculine prédomine avec 84 % (16 % de femmes), tandis que les foyers de jour et de nuit hébergent 38 % de femmes, 35 % d'enfants et 27 % d'hommes.

En comparant la population hébergée dans les foyers d'urgence à celle logée dans les foyers de jour et de nuit, la population se répartit comme suit :

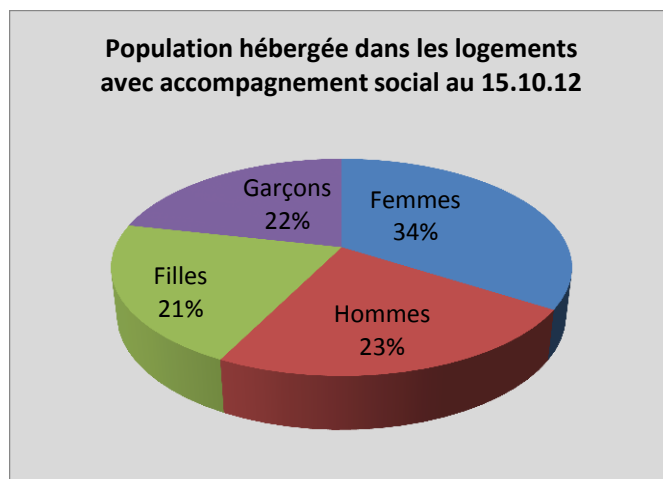
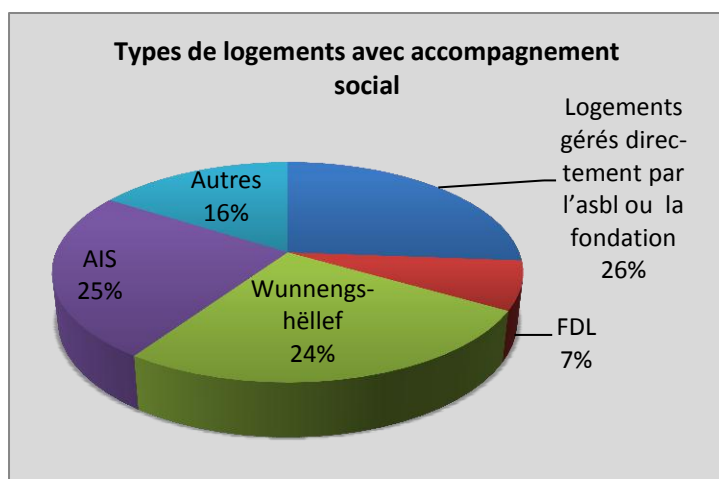


4. Les logements avec accompagnement social

Les vingt gestionnaires des structures d'hébergement gèrent 420 logements encadrés, accompagnés ou de 2^e phase. Ces logements avec accompagnement social existent sous diverses formes, mais consistent généralement en la mise à disposition à un prix modéré d'un logement individuel ou avec des pièces communes à des personnes ayant des revenus modestes. L'encadrement psycho-social est moins intensif que celui proposé au sein des Centres d'accueil classique.

49 % des logements pour l'accompagnement social sont mis à disposition par l'AIS ou la Wunnengshëllef asbl, 7 % par le Fonds du Logement, 26 % étant géré directement par les associations elles-mêmes.

Le nombre de personnes habitant le 15 octobre 2012 dans les **logements avec accompagnement social** s'élève à 896 personnes, dont 34 % de femmes, 23 % d'hommes et **43% d'enfants**.



5. Remarques

Notons qu'à l'ensemble des structures d'hébergement mentionnées ci-dessus s'ajoutent les 220 lits conventionnés par la Caisse Nationale de Santé dans le domaine psychiatrique extra-hospitalier, environ 170 logements de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché et environ 1700 logements du Fonds du Logement qui ne sont pas gérés par les vingt gestionnaires des structures d'hébergement pour adultes. De plus, certaines communes mettent des logements sociaux à disposition (950 logements en 2011 incluant les logements de service).

Les foyers d'accueil pour travailleurs immigrés, célibataires ou mariés dont la famille est restée au pays d'origine, n'ont pas été pris en compte, de même que certaines structures d'hébergement pour jeunes adultes tombant sous le champ de l'Office National de l'Enfance (ONE). A cela s'ajoutent également les structures d'hébergement pour personnes handicapées et pour personnes âgées profitant de l'accueil gérontologique.

Annexe 1

	Centre d'accueil classique (CAC)					TOTAL	Logements avec accompagnement (LEA = Logements encadrés, accompagnés, 2 ^{ème} phase...)										TOTAL	TOTAL CAC et LEA	
		Femmes	Hommes	Filles	Garçons		CAC	LEAa	FDL	Wunnengshëllef	AIS	Autres	dont:						TOTAL
													Femmes	Hommes	Filles	Garçons			
1 Caritas Accueil et Solidarité :	9	72	0	0	81	30	0	0	0	0	4	11	34	1	0	46	127		
Foyer Ulysse	5	53	0	0	58	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
COK & Résohaiser (Log. Encad.)	4	19	0	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LEA (Log. Accomp.)	0	0	0	0	0	30	0	0	0	0	4	11	34	1	0	46			
2 CNDS :	29	45	5	4	83	0	0	8	0	16	10	12	0	2	24	107			
CNDS-Wunnen	17	15	5	4	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA	0	0	0	0	0	0	0	8	0	16	10	12	0	2	24				
Abrigado	12	30	0	0	42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
3 Ville d'ESCH :	2	16	0	0	18	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	19			
Foyer Abrisud	2	16	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1				
4 Ennerdaach asbl	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	19	11	26	25	81			
5 Wunnengshëllef asbl	12	15	0	0	27	0	0	110	0	0	0	82	46	49	46	223			
6 BetreitWunnen Hesperange	4	2	0	0	6	5	0	0	0	0	0	1	4	0	0	5			
7 Agence Immobilière Sociale (AIS)	0	0	0	0	0	0	0	0	103	0	0	98	57	69	78	302			
8 La Main Tendue asbl	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3			
9 Co-labor	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	2	5	2	2	11			
10 Stëmm vun der Strooss	0	0	0	0	0	2	3	0	0	10	5	10	0	0	0	15			
11 Jugend-an Drogenhëllef	0	0	0	0	0	0	7	1	1	32	21	25	7	12	65	65			
12 Croix-Rouge-Aidsberodung	5	14	1	0	20	0	4	0	2	0	4	4	2	5	15	35			
13 Quai 57 - Suchtberodungsstell	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	2	0	1	4	4			
14 CNFL :	11	0	8	4	23	0	1	1	0	0	2	0	3	2	7	30			
Foyer Sud	11	0	8	4	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	3	2	7				
15 FMPO :	28	0	16	20	64	9	2	5	5	2	24	0	9	17	50	114			
Foyer Maternel	5	0	1	4	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Foyer Sichem	7	0	3	6	16	0	0	0	0	2	2	0	2	2	6				
Foyer Paula Bové	10	0	8	5	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Foyer Edith Stein	6	0	4	5	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA (Centre Ozanam)	0	0	0	0	0	9	2	5	5	0	22	0	7	15	44				
16 Femmes en Détresse :	9	0	6	4	19	2	7	14	6	0	31	4	34	23	92	111			
Fraenhaus	9	0	6	4	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA	0	0	0	0	0	2	7	14	6	0	31	4	34	23	92				
17 ProFamilia :	9	0	6	7	22	0	5	3	0	3	11	0	13	8	32	54			
Foyer pour femmes	9	0	6	7	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LEA	0	0	0	0	0	0	5	3	0	3	11	0	13	8	32				
18 Ville de Luxembourg (VDL):	14	14	7	15	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50			
Foyer Obenthalt	8	11	2	6	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Foyer Moulin d'Eydt	6	3	5	9	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
19 Office Social VDL	0	0	0	0	0	18	0	0	0	0	16	4	0	6	26	26			
20 Office Social Nordstad	0	0	0	0	0	14	0	0	0	0	10	3	6	5	24	24			
Total	132	178	49	54	413	110	30	110	103	67	305	209	189	193	896	1309			

1)CAC: Hébergement type Centre d'accueil classique

2) LEA : Logements avec accompagnement social (logements encadrés, accompagnés, deuxième phase, ...)

3) LEAa: Logements gérés directement par l'asbl ou fondation

4) FDL: Fonds du Logement

: Résultat après élimination des doublons engendrés par la double prise en compte des personnes hébergées auprès de l'AIS ou la Wunnengshëllef et accompagnées par un des autres gestionnaires des structures d'hébergement